

Tout ce que vous voulez savoir sur la CCI...

5 - Les axes de travail des commissions opérationnelles



L'Eco-Campus au cœur de la Silicon Valley des Alpes-de-Haute-Provence !

L'interview de ... **Christophe Barrière**, secrétaire du Bureau de la CCIT 04, président de la commission Formation **L'Éco-Campus**, **projet phare de développement territorial**, porté par la DLVA en qualité de maître d'ouvrage, est un **lieu de formation d'excellence axé sur la transition énergétique**, dont la gestion a été confiée à la CCI des Alpes-de-Haute-Provence.

« L'Eco-Campus est non seulement une **structure pédagogique de pointe** mais se situe au centre d'une technopôle qui devrait à court terme avoir les allures d'une Silicon Valley des Alpes-de-Haute-Provence... L'activité démarre à la rentrée et en plus des formations que nous dispensons déjà au CFA, nous allons proposer de façon échelonnée, **l'ouverture de nouveaux cycles des formations en alternance** adaptés aux métiers des énergies décarbonées grâce à des enseignements et des équipements techniques spécifiques : maîtrise de la demande en énergie ou rénovation du bâtiment avec les techniques les plus avancées... ou des cycles de formation à des métiers qui n'existent pas aujourd'hui : usage des drones... **A terme, 400 apprenants seront accueillis sur ce campus proposant des conditions d'études idéales** ». Le bâtiment de 3 000 m², conçu en parfaite maîtrise d'énergie - panneaux photovoltaïques en toiture, puits canadiens qui produisent de la chaleur en hiver, de la fraîcheur en été, etc. - abritera « **un outil éducatif exceptionnel d'envergure régionale, voire nationale que la CCI entend bien faire prospérer** ».





Faire du développement durable, un véritable atout ! L'interview de ...

Luc Ronfard, membre de la CCIT 04, président de la commission environnement et RSE

« *Au-delà des aspects réglementaires environnementaux et des normes de sécurité, notre action va se porter sur l'accompagnement des entreprises dans le domaine de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), afin qu'elles intègrent de manière volontaire, les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. La RSE, c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. C'est aussi et surtout un levier de croissance et de différenciation pour celles qui entendent jouer la carte de la qualité de leurs produits et services et enfin, un vecteur d'image pour notre territoire. Car, la dynamique d'une transition écologique réussie dans les entreprises repose également sur la mobilisation des acteurs économiques. Nos actions s'orienteront sur la valorisation et le recyclage des déchets inertes du BTP, la mise en place d'une nouvelle filière de recyclage de verre acrylique, l'engagement pour la croissance verte (recyclage des déchets de plâtre), la structuration d'une filière de réemploi, le recyclage industriel des vêtements professionnels... Enfin, notre objectif est d'assister tous les professionnels concernés par la promotion des valeurs environnementales. Nous devons travailler sur la notion de marketing territorial pour mieux répondre aux besoins de nos entreprises.* »



Contact : 04 92 30 80 92 - www.digne.cci.fr - communication@digne.cci.fr  CCIT04

 CCI ALPES DE-HAUTE-PROVENCE

H-Provence info 25 août 2017